



HAL
open science

Sur le Sémantisme d'aliquis en latin classique

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Sur le Sémantisme d'aliquis en latin classique. Latin quis / qui, grec tís / tis : deux grammèmes parallèles ?, Jan 2011, Rouen, France. pp.89-113. halshs-01540831


HAL Id: halshs-01540831

<https://shs.hal.science/halshs-01540831v1>

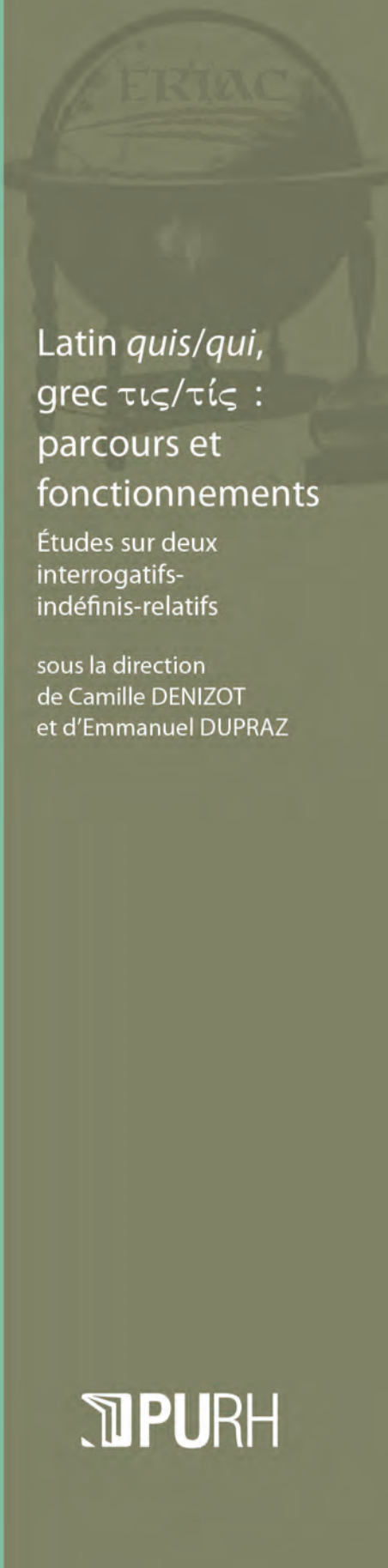
Submitted on 20 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Fonctionnements
linguistiques



Latin *quis/qui*,
grec *τις/τίς* :
parcours et
fonctionnements

Études sur deux
interrogatifs-
indéfinis-relatifs

sous la direction
de Camille DENIZOT
et d'Emmanuel DUPRAZ

 PURH

Cahiers de l'ERAC, n° 5
Fonctionnements linguistiques

Collection « Cahiers de l'ERAC », dirigée par Laurence VILLARD

La collection « Cahiers de l'ERAC » accueille des travaux consacrés à la diversité des espaces et des sociétés, sans s'astreindre à une définition étroite qui enferme les civilisations dans des frontières. Les disciplines abordées sont diverses, depuis la littérature et la linguistique jusqu'aux sciences humaines. La collection comprend plusieurs séries disciplinaires, mais elle est aussi un lieu où peuvent s'exprimer des perspectives typologiques ou transdisciplinaires.

Série « Fonctionnements linguistiques », dirigée par Emmanuel DUPRAZ

Comité scientifique : Frédérique Biville (professeur émérite, université de Lyon II, linguistique latine), Alain Blanc (professeur, université de Rouen, linguistique grecque), Agnès Celle (professeur, université de Paris VII, linguistique anglaise), Camille Denizot (docteur, université de Rouen, linguistique grecque), Emmanuel Dupraz (maître de conférences, université de Rouen, linguistique latine), Catherine Filippi-Deswelle (maître de conférences, université de Rouen, linguistique anglaise), Sylvie Hancil (maître de conférences, université de Rouen, linguistique anglaise), Ana Isabel Ribera (maître de conférences, université de Rouen, linguistique hispanique), Hannah Rosén (professeur émérite, université hébraïque de Jérusalem, linguistique latine), Raphaël Salkie (professeur, université de Brighton, linguistique anglaise), José Vicente Lozano (professeur, université de Rouen, linguistique hispanique), Gerry Wakker (professeur, université de Groningen, linguistique grecque).

**Latin *quis/qui*, grec τις/τίς :
parcours et fonctionnements**

Études sur deux interrogatifs-indéfinis-relatifs

Sous la direction de
Camille DENIZOT et Emmanuel DUPRAZ

Tous droits de traduction, d'adaptation, sous quelque forme que ce soit,
réservés pour tous pays.

Composition : Typo \TeX

© Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2014

Rue Lavoisier, 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

purh.univ-rouen.fr

ISBN : 978-2-87775-583-2

Collection « Cahiers de l'ERAC » – ISSN : 2117-7880

Série « Fonctionnements linguistiques » – ISSN : 2119-9329

Avant-propos

L'intérêt d'une étude contrastive sur les grammèmes latins *quis/qui* et grecs $\tau\iota\varsigma/\tau\acute{\iota}\varsigma$, et sur les termes formés à partir de ceux-ci, s'explique bien entendu en premier lieu par leur étymologie commune : les uns et les autres sont issus des bases indo-européennes $*k^wi-$ et $*k^wo-$, qui sont représentées par de nombreux termes grammaticaux dans beaucoup de langues de cette famille. Il est donc légitime de rechercher si en grec et en latin, deux langues indo-européennes anciennes documentées par de riches corpus, dont par surcroît les locuteurs ont entretenu les uns avec les autres des relations intenses et diverses, les grammèmes issus de ces deux bases présentent ou non des emplois communs.

Surtout, au-delà de l'étymologie, ce sont les données attestées en synchronie dans les textes qui nous ont incités à organiser une étude contrastive des emplois de *quis/qui* et de $\tau\iota\varsigma/\tau\acute{\iota}\varsigma$, car cette étude s'inscrit au moins autant dans une perspective typologique que dans une perspective proprement comparative et reconstructrice. En effet, il a été aisé de constater que les thèmes en $*k^w-$ hérités n'ont pas les mêmes emplois en latin et en grec, et que chacune des deux langues présente un ensemble complexe de fonctionnements qui mérite d'être analysé pour lui-même. Ainsi, les données des deux langues classiques, langues si proches à bien des égards par ailleurs, se complètent, non pas au sens où ces données renverraient nettement à un fonctionnement commun plus ancien, qui serait encore saillant en synchronie, mais parce qu'elles montrent comment, à partir de l'indo-européen, dont nous pouvons présumer qu'il était sensiblement unitaire sur ce point, les bases $*k^wi-$ et $*k^wo-$ ont connu des renouvellements rapides et ininterrompus, à la fois dans leurs formes et dans leurs fonctionnements.

Les études réunies dans le présent volume, qui portent soit seulement sur le latin, soit seulement sur le grec, soit aussi sur les deux langues en contact avec une troisième langue qui n'est pas indo-européenne, l'hébreu, cherchent à situer les fonctionnements attestés en latin et en grec à l'intérieur de classements typologiques des emplois des indéfinis-interrogatifs-relatifs, par exemple celui qu'a proposé Pierre Le Goffic (2007). Ce chercheur montre que, dans des langues très diverses, il existe des termes grammaticaux dont le sémantisme est d'être des introducteurs de variable. Tel est notamment le fonctionnement des représentants des bases $*k^wi-$ et $*k^wo-$ dans les langues indo-européennes attestées. Comme tels, dans les langues concernées, et notamment dans les langues indo-européennes qui emploient les bases $*k^wi-$ et $*k^wo-$, ces termes grammaticaux très abstraits peuvent avoir des fonctionnements de trois types :

- interrogatifs : la relation dialogique est nécessaire pour affecter à la variable une quantification et une référence, que l'énoncé interrogatif, incomplet en lui-même, ne permet pas d'instancier ;
- indéfinis : souvent le grammème comporte plusieurs segments, la base employée par ailleurs dans les interrogatifs étant dans les indéfinis associée à un marqueur de quantification ou à un marqueur de catégorie

ontologique ; tel est par exemple le cas de l'anglais *somewhere* qui affine le marqueur de quantification *some-* à la base *wh-* employée dans un adverbe locatif *-where* ; parfois aussi le grammème indéfini se limite à la base nue employée par ailleurs pour l'interrogatif, et en ce cas l'indéfini est employé dans des contextes que Pierre Le Goffic qualifie d'*irrealis*, car l'indéfini introducteur de variable nu ne peut être employé dans une assertion, où il nécessiterait une quantification ; tel est par exemple, selon Pierre Le Goffic lui-même, l'emploi de *quis* indéfini en latin ;

- intégratifs, relatifs et subordonnants : le grammème introducteur de variable indique une coréférence entre lui-même et un constituant d'une autre proposition, dans un emploi où cette coréférence ne renvoie pas à un référent déterminé, mais à tout un ensemble de référents, parcouru par la variable – tel est l'emploi que Pierre Le Goffic dénomme « intégratif » et qui englobe en partie les relatives des grammaires traditionnelles ; en outre, des emplois relatifs, dans lesquels le grammème renvoie à un référent déterminé, et des emplois subordonnants, dans lesquels, au moins selon les analyses traditionnelles, le grammème n'a pas de référent, peuvent s'ajouter aux emplois intégratifs.

Par ailleurs, ces emplois interrogatifs, indéfinis et intégratifs-relatifs-subordonnants doivent être examinés en distinguant soigneusement sur quel ensemble le grammème introduit une variable. Une distinction importante est notamment établie par Robert Martin (2006) à propos des indéfinis : il existe des emplois aléthiques des indéfinis, dans lesquels l'indéfinition consiste dans l'impossibilité d'assigner un référent à ceux-ci parce que l'énoncé concerné est générique – ainsi par exemple dans l'énoncé choisi par Robert Martin pour illustrer cette notion, « un Français est un monsieur décoré qui ignore la géographie » ; il existe aussi des emplois épistémiques des indéfinis, dans lesquels l'indéfinition consiste dans un déficit de connaissance de la part du locuteur ou de l'interlocuteur tel que le perçoit le locuteur – ainsi, selon un des exemples fournis par Robert Martin, dans « un pneu a éclaté ». Plus largement, étudier les indéfinis, mais aussi les interrogatifs et les intégratifs-relatifs-subordonnants, c'est se demander quel type de variable est introduit, sur quel ensemble, et dans quel monde, effectif, possible, fictif, contre-factuel. La distinction entre intégratifs et relatifs telle que la pose Pierre Le Goffic repose précisément sur ces distinctions entre ensembles de références.

Ces notions et l'ensemble des catégorisations qui ont été suggérées dans les différentes traditions de la linguistique à leur propos sont capitales dans les études qui suivent. Le présent volume, issu de la ré-élaboration des communications d'une journée d'études qui a eu lieu le 21 janvier 2011 à l'université de Rouen, comprend six articles. Ces limites étroites excluent certes un traitement de l'ensemble des données du latin et du grec, mais nous espérons qu'elles suffisent à indiquer une direction commune de recherche.

Il est possible d'étudier les emplois de *quis/qui* et de *τις/τίς* à partir de la tripartition entre interrogatifs, indéfinis et intégratifs-relatifs-subordonnants. Le plan des études du présent volume suit cette tripartition. Les articles portent plutôt soit sur le fonctionnement interrogatif, soit sur le fonctionnement indéfini, soit sur le fonctionnement relatif des termes grammaticaux considérés ;

toutefois, ces problématiques légèrement différentes se recoupent, et les auteurs de ces recherches sont conscients qu'il n'est pas souhaitable de chercher à isoler les emplois les uns des autres.

Le premier article, par Richard Faure, est consacré à des emplois interrogatifs en grec. L'auteur examine le fonctionnement de τίς et de ὅστις dans l'interrogation indirecte, c'est-à-dire dans des interrogations qui peuvent aussi être considérées comme des cas de subordination, et il oppose ces deux grammèmes à un troisième, ὅς, dont le sémantisme est très différent, car il suppose toujours un référent identifiable, même lorsqu'il est employé dans des interrogatives indirectes.

Trois articles prennent ensuite en considération des emplois indéfinis. Bernard Bortolussi et Lyliane Sznajder examinent le fonctionnement de l'indéfini latin *quis* dans la Vulgate. Ils proposent une synthèse de ses emplois et une comparaison tant avec les emplois du latin classique et du latin tardif en général qu'avec les faits de la langue source, l'hébreu, et avec ceux du grec confronté à la même source hébraïque. Jérôme emploie des tours divers, caractéristiques d'un latin sensiblement conservateur, et peu calqués sur sa source. Camille Denizot analyse ensuite des données grecques : elle s'interroge sur les deux indéfinis négatifs οὗ τίς et οὐδεὶς dans la langue homérique et le grec classique, cherchant dans le sémantisme de chacun des deux une explication au recul du premier : οὐδεὶς est la négation de l'existence d'un élément unique, la négation d'une extrémité d'échelle. Emmanuel Dupraz, pour sa part, examine le fonctionnement d'*aliquis* en latin classique et plaide pour l'introduction d'une catégorie intermédiaire entre généralité et spécificité pour en rendre compte, à savoir la catégorie d'indéfinis non spécifiques évalués dans un contexte prédicatif qui pour sa part est spécifié, et non générique.

Le volume s'achève par deux articles qui portent sur des emplois relatifs. Marie-Dominique Joffre propose des observations sur la concurrence entre *qui* et *si quis* dans des énoncés génériques latins. Son étude contient des exemples d'emploi des deux tours avec un fonctionnement comparable, et même des cas où les deux sont employés successivement dans le même passage, ce que l'auteur explique par une analyse du sémantisme abstrait du relatif. Enfin, Guillaume Gibert s'attache à la construction *ut qui* + subjonctif en latin. Son étude rejette l'interprétation causale proposée couramment de cette construction, pour privilégier une analyse plus précise des deux éléments, *ut* et *qui*, comme qualifiants : ils introduisent une qualification du référent qui est déjà pré-admise, et qui de ce fait a contextuellement une fonction explicative dans la prédication.

Les questions de sémantique jouent donc un rôle important dans les articles recueillis dans le présent volume. L'étude des constructions où sont employés les termes grammaticaux latins *quis/qui* et grecs τίς/τίς y est faite par l'examen des opérations de parcours qu'effectuent ces termes et des ensembles de référence où le parcours a lieu. La spécificité de chacun des termes latins et grecs qui comportent une base en **k*^w-, par rapport aux autres termes issus des mêmes bases indo-européennes, doit s'apprécier en se fondant sur cette analyse en termes de parcours. Outre cette problématique sémantique commune à toutes les études du volume, un autre point qui nous paraît important dans

les articles est le rôle de la diachronie. Latin et grec sont attestés au cours d'une diachronie très longue et les recherches ici présentées mettent en évidence soit des modifications au cours du temps, soit, pour celles qui se limitent à une étude synchronique, la nécessité de définir avec rigueur le stade de la langue pour lesquelles valent les conclusions.

Les difficultés sont nombreuses. D'une part, les théories typologiques dans le domaine de la sémantique des indéfinis ne peuvent pas être considérées comme universellement établies, et en tout état de cause elles ne dispensent bien sûr pas d'un examen approfondi des données. D'autre part, les évolutions attestées en diachronie modifient fréquemment les traits sémantiques que permettrait de supposer l'hypothèse de la compositionnalité du sens, et elles entraînent aussi des modifications dans les propriétés syntaxiques des termes grammaticaux. Les réflexions proposées dans le présent volume sont donc seulement une contribution, que les simples limites de l'ouvrage condamnent au reste à demeurer très partielle, à une étude sémantique des interrogatifs-indéfinis-relatifs issus en grec et en latin des bases indo-européennes en **k^w-*.

Nous souhaitons avoir à l'avenir l'occasion de poursuivre ces réflexions dans le cadre d'une étude plus vaste portant sur un plus grand nombre de langues indo-européennes anciennes bien documentées : une analyse sémantique fine des données présentées par d'autres langues à vaste corpus pourrait non seulement permettre une meilleure connaissance de ces langues et une étude contrastive plus précise de leurs spécificités, mais aussi, en retour, apporter des précisions et des inflexions dans les modèles théoriques et typologiques utilisés pour définir les interrogatifs, les indéfinis et les relatifs.

À l'issue de cet avant-propos, c'est pour nous un devoir agréable de remercier l'université de Rouen et le centre de recherche Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles (ERAC) auquel nous appartenons et dans la collection duquel le présent volume paraît. M^{me} Laurence Villard, d'abord comme directrice de l'ERAC, puis comme vice-présidente de l'université, a toujours soutenu les recherches en linguistique dans notre laboratoire et dans notre université, en particulier dans la perspective inter-langues et typologique qui est celle de l'ouvrage. Nous lui en sommes très reconnaissants. Nous associons à ces remerciements M. Miguel Olmos, son successeur à la direction de l'ERAC. M^{me} Sandrine Le Gall et M^{me} Corinne Morue, secrétaires successives de l'ERAC, ont beaucoup œuvré à la tenue du colloque qui est à la base de l'ouvrage, puis à l'élaboration de celui-ci. À elles aussi tous nos remerciements !

Camille DENIZOT et Emmanuel DUPRAZ

Bibliographie

- LE GOFFIC Pierre, 2007 : « Les Mots *qu-* entre interrogation, indéfinition et subordination : quelques repères », *Lexique*, n° 18, p. 13-46.
- MARTIN Robert, 2006 : « Définir l'indéfinition », dans Francis Corblin, Sylvie Ferrando et Lucien Kupfermann (dir.), *Indéfinit et prédication*, Paris, PUPS, p. 11-24.

Sur le sémantisme d'*aliquis* en latin classique¹

Emmanuel DUPRAZ

1. Introduction

1.1. L'indéfini *aliquis* est un grammème courant en latin classique. Nous souhaitons dans le présent article étudier son sémantisme, c'est-à-dire le mode de construction de l'indéfinition qui caractérise ce grammème. Pour cela, nous étudions toutes les occurrences d'*aliquis*, aussi bien pronominales qu'adnominales², dans un corpus qui comprend la *Guerre civile* et la *Guerre des Gaules* de César – à l'exclusion du livre 8 de la *Guerre des Gaules*, écrit par Hirtius – le *Sur la vieillesse* et le livre 1 des *Tusculanes* de Cicéron³. Ce corpus est choisi pour son homogénéité chronologique et pour la différence entre les deux genres littéraires qui y sont représentés, prose historique et prose philosophique. Il est aussi choisi pour obtenir un nombre à peu près équivalent d'occurrences chez Cicéron et chez César. En effet, notre corpus fournit cinquante-huit occurrences chez Cicéron et quarante-neuf chez César. Nous n'avons pas examiné les dérivés *aliquamdiu*, *aliquando*, *aliquot*, *alicubi*, *aliquo* « vers quelque part » et *alicunde*, nous limitant au paradigme flexionnel d'*aliquis*.

1.2. Ce corpus est voisin de celui qu'a étudié Sylvie Mellet dans une synthèse sur le sémantisme d'*aliquis* et de *quis*, dont les conclusions sont précises et convaincantes⁴ : S. Mellet a utilisé le *Sur l'Amitié* et les *Catilinaires* de Cicéron, ainsi que le livre 1 de la *Guerre civile* de César, ce qui fait que nous discutons une partie des exemples qu'elle analyse.

Il nous paraît que les analyses de S. Mellet peuvent être prolongées et précisées. La chercheuse effectue une étude contrastive entre *quis* et *aliquis*, et une étude des opérations énonciatives qui sont impliquées par l'emploi de chacun des deux indéfinis. Selon elle, *quis* implique le parcours de toute

1. Remerciements à Camille Denizot pour nos discussions, et à Bernard Bortolussi pour ses remarques critiques.

2. Nous ne prenons pas parti, dans le présent article, sur la nature syntaxique de l'unité qui peut être formée par un indéfini et un substantif en latin. Nous employons donc le terme d'adnominal plutôt que celui d'adjectival qui suggère une communauté de statut linguistique avec les adjectifs qualificatifs.

3. Le corpus a été constitué à l'aide du CD-ROM *Bibliotheca Teubneriana Latina* 5.

4. Voir S. Mellet (1992) puis (1994).

une classe de référents, sans que l'énonciateur soit en état de distinguer un référent d'un autre à l'intérieur de la classe, et donc d'asserter l'existence de tel référent par opposition à tel autre. Ainsi, *quis* ne peut pas être employé dans une assertion. *Aliquis* au contraire implique pour S. Mellet la possibilité de distinguer entre les différents éléments d'une classe : l'énonciateur introduit, et éventuellement asserte, un contenu propositionnel qu'un ou plusieurs des éléments de la classe envisagée valident, par opposition à d'autres. Ainsi, *aliquis* est compatible avec l'assertion. Cette différence est liée selon S. Mellet à l'élément morphologique *ali-*, qui renvoie à une altérité constitutive du sémantisme du grammème.

De fait, *aliquis* est d'un emploi plus large que *quis* et il est compatible avec l'assertion. Nous souhaitons ici examiner la source, aux yeux de l'énonciateur, de l'indéfinition qui lui fait employer *aliquis*. D'où provient la possibilité de distinguer entre les différents éléments d'une classe et d'asserter éventuellement qu'il en existe qui valident la proposition, alors même qu'*aliquis* demeure un indéfini ? La réponse à cette question permet, croyons-nous, de proposer une analyse encore plus précise des différents emplois d'*aliquis* que celle que développe S. Mellet. D'autre part, le sémantisme d'*aliquis* le distingue, non seulement de *quis*, mais aussi de *quidam* et de *quisquam*. L'analyse que nous proposons prend en compte la nécessité de distinguer *aliquis* également de ces deux autres indéfinis.

1.3. Le cadre théorique de notre analyse est double. D'une part, nous reprenons la distinction proposée par Robert Martin entre indéfinition épistémique et indéfinition aléthique⁵. L'indéfinition est une notion qui relève du mode de donation du référent. Est indéfini un grammème employé par un énonciateur de façon à laisser son référent non identifiable par le co-énonciateur parmi d'autres référents de la même classe.

L'indéfinition peut procéder d'un déficit cognitif dans l'univers de l'énonciateur, ou du moins dans celui que l'énonciateur attribue au co-énonciateur. Il s'agit alors d'indéfinition épistémique, ainsi dans (1) :

(1) Il veut épouser une Portugaise.

Le personnage désigné par « il » ne connaît pas de Portugaise, dans la situation proposée par R. Martin. Ce personnage se destine à extraire une Portugaise de la classe des Portugaises dans un monde possible postérieur au contexte de l'énonciation. Or cela n'implique pas un parcours complet de la classe de toutes les Portugaises. Cette opération nécessite seulement le parcours d'un sous-ensemble de celle-ci, celui des Portugaises que l'énonciateur « il » peut être amené à connaître. Ce sous-ensemble, l'énonciateur « il » ne peut pas le préciser au moment de l'énonciation, faute de connaissances sur les événements postérieurs à l'énonciation.

A *fortiori* un exemple comme (2) relève de l'indéfinition épistémique, à propos d'un moment contemporain de l'énonciation :

5. Voir R. Martin (2006).

(2) Pierre a **un** fils.

D'autre part, l'indéfinition peut tenir non pas à un déficit de connaissances, mais bel et bien au caractère de vérité générale qu'a l'énoncé : il n'est pas possible, parce qu'il n'est pas légitime, de chercher à identifier des référents. Un exemple cité par R. Martin est (3) :

(3) Un Français est un monsieur décoré qui ignore la géographie.

Le référent fluctue dans le monde effectif et dans tout monde possible. Et il est impossible de chercher à identifier le référent, sauf à appliquer cette vérité générale, ce qui n'est pas la même chose que de l'énoncer.

1.4. D'autre part, à l'intérieur de l'indéfinition épistémique, il nous paraît nécessaire de distinguer, à partir par exemple des remarques de Denis Creissels⁶, entre indéfini référentiel, ou spécifique, et indéfini non référentiel, ou non spécifique. Dans le cas d'un indéfini qui, dans la classification de R. Martin, relève de l'indéfinition épistémique, il arrive que deux lectures soient possibles, ainsi pour (4), cité par Denis Creissels :

(4) Je vais acheter **un** livre.

Dans une première lecture, l'énonciateur sait quel livre il va acheter, à savoir tel ouvrage dont il peut citer le titre ou tout autre moyen d'identification. Dans une deuxième lecture, l'énonciateur se propose d'acheter n'importe quel référent correspondant à la classe des livres. Ces deux lectures sont possibles aussi pour (1), soit que l'énonciateur se destine à épouser une Portugaise identifiable, soit que, comme dans la lecture proposée par Robert Martin, il ne connaisse pas de Portugaise. Dans le premier cas, l'indéfini est référentiel, dans le second, il ne l'est pas⁷.

Mais, dans les deux cas, l'indéfinition est épistémique, elle n'implique pas parcours complet d'une classe avec impossibilité de distinguer entre les différents éléments de celle-ci. Il n'y a pas de parcours complet : pour un indéfini épistémique référentiel, le référent est identifiable, sinon par l'énonciateur, du moins par un autre personnage ; pour un indéfini épistémique non référentiel, le référent X concerné n'est pas identifiable au moment de l'énonciation, ni par l'énonciateur, ni par personne, mais du moins l'énonciateur ne propose pas de parcours complet et indifférencié de la classe des X : il ignore simplement dans quel sous-ensemble de cette classe peut se faire l'identification du référent X concerné.

Ce sont les catégories d'indéfinition aléthique ou épistémique, référentielle ou non, que nous souhaitons appliquer à *aliquis* pour le distinguer de *quis*, de

6. Voir D. Creissels (2006 : 127-130).

7. Pour cette catégorie d'indéfinis qui à la fois ne relèvent pas de l'indéfinition aléthique avec parcours complet indifférencié, et ne sont pas pour autant référentiels ou spécifiques, voir aussi R. Martin (1983 : 155-156), qui analyse précisément en ce sens l'exemple (1), et C. Muller (2010 : 95), qui les qualifie de « spécifiés non spécifiques », c'est-à-dire de spécifiés non référentiels.

quidam et de *quisquam*. Notre étude présuppose une représentation sémantique de ces trois indéfinis, qui devrait pourtant elle aussi faire l'objet d'une étude. Nos conclusions sont donc seulement provisoires. D'autre part, il est tout à fait envisageable *a priori* qu'un même grammème indéfini puisse être employé pour plusieurs types d'indéfinition, comme c'est le cas de l'article indéfini du français.

1.5. Selon nous, *aliquis* est un indéfini qui relève de l'indéfinition épistémique non référentielle. Il s'emploie dans des situations qui relèvent du déficit de connaissance : dans ces situations, il est impossible d'identifier un référent, ou éventuellement il est pertinent d'indiquer une existence sans prendre parti sur l'identificabilité. Mais il n'est pas employé pour effectuer un parcours complet sans distinction entre les éléments de la classe parcourue, contrairement à *quis*. Sur ce point, nous reprenons donc l'analyse de S. Mellet.

Dans les situations où s'emploie *aliquis*, il est seulement possible, ou pertinent, d'indiquer l'existence d'un référent qui valide la proposition, par opposition à d'autres référents de la même classe, mais il n'est pas possible, ou pertinent, d'indiquer son identificabilité. *Aliquis* peut donc s'employer dans l'assertion, mais, en pareil cas, il s'agit d'assertions qui impliquent que le référent n'est pas identifiable, ou n'a pas besoin d'être identifié.

2. Contextes d'emplois d'*aliquis*

2.1. Il est possible de préciser encore le sémantisme d'*aliquis*. En effet, dans le corpus que nous avons choisi, trois principaux contextes regroupent la plupart des emplois d'*aliquis*. Pour classer ces trois contextes dans lesquels à la fois l'indéfinition est épistémique – il y a un déficit de connaissance et non pas un parcours complet et indifférencié d'une classe – et cependant l'indéfini n'est pas référentiel – le référent n'est pas identifiable dans le monde effectif auquel appartient l'énonciateur, ou éventuellement son identificabilité est non pertinente – nous prenons en compte les différents mondes auxquels peut s'appliquer la proposition qui contient *aliquis*. En effet, ces contextes se distinguent par le fait que la proposition vaut à la fois pour le monde effectif et pour tout monde possible, c'est-à-dire en vérité générale, ou bien seulement pour les mondes possibles, ou bien seulement pour le monde effectif. La prise en compte de ces distinctions permet à notre sens d'aboutir à une classification plus précise que celle de S. Mellet, et de proposer parfois une analyse différente.

2.2. S. Mellet distingue au total trois emplois pour *aliquis* :

- les contextes où le référent d'*aliquis* est construit par itération – nos emplois distributifs, traités dans la section 3 ;
- les contextes où *aliquis* s'emploie pour une situation qui n'est pas encore advenue – nos emplois en postériorité, traités dans la section 4 – et ceux où la situation a un caractère très général – ce qui nous paraît se ramener aux emplois distributifs, ou aux emplois indéfinissables, ceux que nous analysons à la section 5 ;

- les contextes où elle explique l'emploi d'*aliquis* par des facteurs pragmatiques d'indifférence ou de courtoisie – que nous rattachons soit aux emplois distributifs de 3, soit aux emplois en postériorité de 4, soit aux emplois indéfinissables de 5.

S. Mellet ne mentionne pas la possibilité qu'*aliquis* renvoie à un référent dont l'énonciateur soit seulement en état d'indiquer l'existence sans pouvoir préciser l'identité du référent en question. Ces emplois, nous les analysons avec les emplois d'*aliquis* indéfinissable.

3. Emplois relevant d'une distribution

3.1. Une première grande catégorie d'emplois d'*aliquis* dans notre corpus est celle des emplois qui relèvent d'une **distribution**, dans une proposition qui se rapporte au monde effectif et le plus souvent aussi à tout monde possible, par exemple (5) :

(5) Cicéron, *Sur la vieillesse*, 8. 26

Sed uidetis ut senectus non modo languida atque iners non sit, uerum etiam sit operosa et semper agens aliquid et moliens, tale scilicet quale cuiusque studium in superiore uita fuit.

Mais vous voyez que la vieillesse non seulement n'est pas inerte et oisive, mais même est active et toujours occupée à **quelque chose** qu'elle prépare, à savoir évidemment quelque chose de même nature que ce qui a été la passion de chacun dans le reste de sa vie.

La proposition porte sur le monde effectif et sur tout monde possible, il s'agit d'une vérité générale⁸. *Aliquid*, l'indéfini, est employé dans une proposition qui comporte un terme référant à une pluralité, ici *senectus* « vieillesse, ensemble des vieillards » et *cuiusque* « chacun [des vieillards] », et par surcroît *semper* « toujours ».

L'analyse de S. Mellet, pour de semblables emplois qu'elle identifie parfaitement, est que le référent se construit par « itération ». Elle rattache donc de semblables emplois à la notion d'altérité qu'elle identifie dans *aliquis*. Mais elle ne précise pas davantage cette constatation, et, en particulier, n'indique pas que la distributivité vaut dans le monde effectif, et éventuellement aussi dans tout monde possible lorsqu'il s'agit d'une vérité générale⁹. En revanche, elle en distingue, d'une manière qui nous paraît inexacte, une deuxième catégorie où *aliquis* est employé parce que « la situation envisagée a un caractère très général ». Il nous semble que les exemples qu'elle propose ressortissent eux aussi à la notion de distribution telle que nous l'analysons¹⁰.

8. Les emplois distributifs ne relèvent pas tous de la vérité générale : il peut aussi s'agir d'associer un ensemble de départ fini dans le monde effectif à un ensemble d'arrivée qui l'est aussi, sans prendre en compte les mondes possibles. C'est nettement le cas par exemple dans le *Sur la vieillesse*, 14, 49, 2^e occurrence, où le personnage cicéronien indique qu'il a rencontré un autre personnage un grand nombre de fois en train de faire une observation astronomique, à laquelle renvoie *aliquid*.

9. Voir S. Mellet (1992 : 155).

Nous proposons l'analyse suivante¹¹ : l'indéfini est ici non référentiel, parce que le référent varie en fonction du référent du terme renvoyant à une pluralité, *senectus, cuiusque*, et aussi *semper*. Cicéron précise explicitement que le référent d'*aliquid* n'est pas identifiable en général, parce qu'il varie selon les comportements individuels divers des personnes concernées. Par ailleurs, *semper* indique qu'il varie aussi en fonction du temps.

C'est cette notion de fonction qui nous paraît expliquer l'emploi d'*aliquis* ici, par opposition à *quis* et aussi à *quidam*. *Quis* construit un ensemble dans lequel tous les éléments sont considérés par l'énonciateur comme indistincts. Ce n'est pas le cas ici, les éléments sont au contraire explicitement considérés comme distincts les uns des autres. Au contraire, dans l'emploi distributif, *aliquis* met en relation tel élément d'un ensemble d'arrivée avec tel élément d'un ensemble de départ, d'une manière qui distingue les éléments de l'ensemble d'arrivée les uns des autres. Dans cet emploi comme dans tous ses emplois, *aliquis* relève de l'indéfinition épistémique : on peut savoir qu'il y a une relation spécifique entre chaque élément de l'ensemble d'arrivée et chaque élément de l'ensemble de départ, mais on ne peut identifier cette relation pour chaque élément, dans une proposition qui est une vérité générale ou en tout cas qui se rapporte à une pluralité d'événements dans le monde effectif. *Quidam*, quand à lui, est référentiel¹². Il ne peut pas être employé dans une phrase qui est une vérité générale ou du moins qui vaut pour tout un ensemble de départ, car il n'y est pas fait référence à des référents identifiables dans le monde effectif, mais à l'existence d'une fonction entre des éléments d'un ensemble d'arrivée et des éléments d'un ensemble de départ.

-
10. S. Mellet (1992 : 156) cite par exemple un passage du *Sur l'Amitié* de Cicéron, 12. 42, dans lequel *aliquis* se rapporte à un incident qui est susceptible d'arriver lorsqu'un homme de bien noue une amitié. Cicéron rapporte l'hypothèse à tous les hommes de bien, *bonis*, « les hommes de bien », au pluriel, et considère que chaque homme de bien est susceptible de se retrouver dans la situation décrite, qu'il y a une fonction qui relie les hommes de bien, un par un, à des occurrences de tels incidents. Voir S. Mellet (1992 : 156) pour d'autres exemples comparables.
11. Liste des 17 exemples de ce type chez Cicéron : *Sur la vieillesse*, 8. 26, 1^{re} occurrence = (5) ; 8. 26, 2^e occurrence ; 8. 26, 3^e occurrence ; 10. 34 ; 11. 38, 1^{re} occurrence ; 11. 38, 2^e occurrence ; 14. 49, 2^e occurrence ; 19. 69 ; *Tusculanes*, 1. 10. 22 ; 19. 44 ; 20. 46 = (24) ; 23. 53 ; 24. 59 ; 32. 78, 1^{re} occurrence ; 36. 88, 2^e occurrence ; 39. 93 ; 48. 115. Un exemple, *Tusculanes*, 1. 48. 115, se trouve dans une proposition introduite par *ubi*, « dès que » : à propos des emplois d'*ubi quis* comparés à ceux d'*ubi aliquis*, attesté aussi dans notre corpus par César, *Guerre des Gaules*, 4. 26. 2, voir E. Dupraz (à paraître).
12. Ce point est rappelé par S. Mellet (1994 : 54).

3.2. Cet emploi est bien attesté chez César¹³ aussi, comme l'illustre (6) :

(6) César, *Guerre des Gaules*, 6. 13. 1

In omni Gallia eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore genera sunt duo.

Dans toute la Gaule, il existe deux classes d'hommes qui ont **quelque** crédit et **quelque** honneur.

Ici aussi, il s'agit d'une vérité générale, en l'occurrence relative à l'organisation sociale des Gaulois. Cette vérité vaut dans le monde effectif comme dans tout monde possible, et elle indique l'existence d'une fonction entre des variables qui sont des hommes, dont César précise qu'ils sont répartis en deux sous-classes, et l'honorabilité. Ces hommes n'atteignent pas tous au même degré d'honorabilité, c'est-à-dire qu'ici aussi des éléments différents dans l'ensemble d'arrivée sont reliés à des éléments différents dans l'ensemble de départ. D'une part, en effet, au moins les deux sous-classes ne peuvent avoir exactement le même degré d'honneur ; d'autre part, même à l'intérieur des sous-classes, César est certainement conscient qu'il y a des degrés d'honorabilité, variables selon les individus concernés.

3.3. Une partie des emplois distributifs est analysée par S. Mellet comme relevant d'une autre catégorie, celle de l'indifférence de l'énonciateur, ou d'une intention de courtoisie ou de modestie, c'est-à-dire à des facteurs pragmatiques et non sémantiques. Il nous semble que cette analyse n'est pas pleinement satisfaisante et que le sémantisme d'*aliquis* suffit à rendre compte de ces emplois lorsqu'ils sont distributifs. C'est par exemple le cas de l'exemple (7), qu'analyse S. Mellet, et pour lequel il nous semble qu'une distributivité à l'œuvre suffit à rendre compte de l'emploi d'*aliquis* :

(7) César, *Guerre civile*, 1. 85. 10

In se uno non seruari, quod sit omnibus datum semper imperatoribus, ut rebus feliciter gestis aut cum honore aliquo aut certe sine ignominia domum reuertantur exercitumque dimittant.

À lui seul on n'accorde pas ce qui a toujours été donné aux généraux, à savoir qu'après un succès militaire ils rentrent chez eux et licencient leur armée soit avec **quelque** honneur soit du moins sans ignominie.

S. Mellet commente ce passage¹⁴ en indiquant qu'« avec quelque honneur » est une litote pour le triomphe. Il nous semble qu'historiquement il existe une gradation d'honneurs qui peuvent être accordés à un général victorieux : on peut lui accorder non pas le triomphe, mais l'ovation, moins solennelle ; en outre, on peut décréter un nombre variable de jours de supplication aux dieux, et César, dans la *Guerre des Gaules*, fait allusion au fait qu'on lui accorde un nombre exceptionnel de jours de supplication¹⁵. Ainsi, les honneurs décernés

13. Liste des 14 exemples de ce type chez César : *Guerre des Gaules*, 1. 40. 12 ; 3. 16. 2 ; 4. 26. 2 ; 5. 41. 1 ; 5. 53. 5 ; 6. 13. 1 = (6) ; 6. 15. 1 ; 6. 16. 5 ; 6. 34. 2 ; *Guerre civile*, 1. 59. 2 ; 1. 85. 10 = (7) ; 2. 29. 1 ; 3. 47. 2 ; 3. 47. 3.

14. Voir S. Mellet (1992 : 157).

15. Voir *Guerre des Gaules*, 2. 35. 4.

à un général vainqueur sont eux aussi variables en fonction de l'identité du général, il y a à nouveau une relation qui est établie entre des éléments d'un ensemble d'arrivée – des degrés d'honneur – et des éléments d'un ensemble de départ, et qui est telle que des degrés différents sont accordés à des généraux vainqueurs différents. Selon nous, les facteurs pragmatiques peuvent intervenir pour déterminer l'emploi d'un indéfini plutôt que pas d'indéfini, mais le choix du grammème indéfini est largement déterminé par des critères sémantiques, à savoir les trois grands emplois que nous analysons.

4. Emplois faisant référence à des mondes possibles en postériorité

4.1. Le deuxième des principaux contextes où s'emploie *aliquis* est celui de propositions dont le contenu renvoie à une **postériorité** par rapport au moment où s'exprime l'énonciateur, donc à des mondes possibles, mais pas au monde effectif. L'indéfini est non référentiel, parce que la proposition n'est pas actualisée au moment de l'énonciation. Le référent n'est donc pas identifiable comme effectif au moment de l'énonciation, l'énonciateur formule une proposition qui est destinée à s'actualiser à un moment ultérieur.

Il faut ici distinguer explicitement énonciateur et locuteur : le locuteur peut citer le point de vue d'un énonciateur antérieur, la même personne que le locuteur à un moment antérieur, ou bien même une autre personne. *Aliquis*, dans ces emplois, est lié à la notion de postériorité par rapport à un énonciateur, mais il n'est pas lié à l'emploi du temps grammatical futur par le locuteur. Deux exemples sont fournis par (8) et (9) :

- (8) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 49. 119
Sed nunc quidem ualetudini tribuamus aliquid, cras autem, et quot dies erimus in Tusculano, agamus haec et ea potissimum quae leuationem habeant aegritudinum, formidinum, cupiditatum, qui omnis philosophiae est fructus uberrimus.
 Mais à présent, attribuons **quelque chose** à notre santé ; demain, et tous les jours où nous serons dans ma propriété de Tusculum, traitons ces sujets, et tout particulièrement ceux qui comportent un soulagement des chagrins, des craintes, des désirs, ce qui est le fruit le plus fécond de la philosophie.
- (9) César, *Guerre des Gaules*, 1. 47. 1
Biduo post Ariouistus ad Caesarem legatos mittit : uelle se de eis rebus quae inter eos agi coeptae neque perfectae essent agere cum eo : uti aut iterum conloquio diem constitueret aut, si id minus uellet, e suis legatis aliquem ad se mitteret.
 Deux jours plus tard Arioviste envoie une délégation à César : il voulait traiter avec lui des sujets qui avaient commencé à être traités entre eux, et n'avaient pas achevé de l'être ; qu'il fixât à nouveau un jour pour une discussion ou, si cela ne lui convenait pas, qu'il lui envoyât **quelqu'un** parmi ses légats.

Dans l'exemple (8), la proposition est une injonction au subjonctif d'ordre, l'énonciateur désire que le contenu soit actualisé dans un futur immédiat par rapport au moment de l'énonciation. Dans l'exemple (9), au discours indirect, la proposition indique un souhait, comme l'explicite *uti*, et l'énonciateur Arioviste désire que ce souhait s'actualise à un moment postérieur à l'énonciation, mais antérieur au moment où le narrateur-locuteur César rapporte cet épisode. Dans

les deux cas, *aliquis* s'intègre dans une proposition encore non actualisée au moment de l'énonciation, mais en l'occurrence l'énonciateur désire qu'elle soit actualisée ; dans d'autres contextes, il peut simplement juger possible qu'elle soit actualisée en postériorité. Au moment de l'actualisation, donc en postériorité, dans un monde qui est simplement possible au moment où s'exprime l'énonciateur, l'indéfini peut acquérir un référent ; au moment de l'énonciation, il est encore non référentiel, car la proposition n'est pas actualisée.

Les exemples d'*aliquis* dans des propositions non encore actualisées au moment de l'énonciation sont très nombreux, chez Cicéron¹⁶ et surtout chez César¹⁷, dès lors que ce dernier présente le point de vue d'un énonciateur personnage du récit historique, point de vue relatif à des événements postérieurs au moment de l'énonciation. Cet emploi en postériorité implique qu'un énonciateur est nettement identifiable, et le plus souvent cet énonciateur apparaît au travers de verbes de pensée ou de parole, comme c'est le cas en (9) ; en (8), l'énonciateur est l'émetteur de l'injonction, à savoir le locuteur.

Le référent d'*aliquis* n'est pas encore identifiable au moment de l'énonciation, puisque la proposition n'est pas encore actualisée. Cette fixation postérieure n'implique pas un parcours complet de la classe de X considérée, pas plus que dans l'exemple français (1) : le personnage cicéronien n'invite pas à envisager toutes les formes de repos, mais seulement ce qu'offre la villa comme possibilités ; Arioviste n'invite pas César à examiner un par un quel élément de la classe des légats convient le mieux, mais à choisir avec les critères qui conviennent à César. Ainsi, *aliquis* dans cet emploi relève bien de l'indéfinition épistémique, et non aléthique, et *quis* ne s'emploie pas dans ces contextes.

4.2. Cet emploi d'*aliquis* oppose nettement l'indéfini à *quidam*. Ce dernier est un indéfini épistémique référentiel : l'énonciateur l'emploie pour indiquer qu'il existe un référent identifiable au moment de l'énonciation, que l'énonciateur lui-même soit en état de l'identifier ou non. *Quidam* est donc employé lui aussi dans les genres de texte de notre corpus, mais il n'est pas associé à une actualisation en postériorité par rapport à un énonciateur qui est un personnage. Au contraire, il est employé par le narrateur ou par des personnages pour des référents qu'il ne connaît pas ou jugent inutile d'explicitier, mais qui sont identifiables au moment de l'énonciation, ainsi dans (10) :

(10) César, *Guerre civile*, 1. 70. 3

Afranius, cum ab equitatu nouissimum agmen premeretur, ante se hostem uideret, collem quendam nactus ibi constitit.

Afranius, étant donné que son arrière-garde était pressée par notre cavalerie, et qu'il voyait devant lui l'ennemi, trouvant une colline, s'y arrêta.

16. Liste des 9 exemples de ce type chez Cicéron : *Sur la vieillesse*, 1. 1 ; 1. 2 ; 12. 42 ; 23. 82 ; *Tusculanes*, 1. 11. 23 ; 16. 37 ; 43. 102 ; 46. 110 ; 49. 119 = (8).

17. Liste des 19 exemples de ce type chez César : *Guerre des Gaules*, 1. 34. 1 ; 1. 47. 1 = (9) ; 3. 17. 7 ; 5. 26. 4 ; 5. 29. 1 ; 6. 7. 4 ; 6. 34. 7, 1^{re} occurrence ; 7. 59. 4 ; *Guerre civile*, 1. 61. 1 ; 1. 67. 5 ; 1. 71. 4 = (11) ; 1. 72. 2 ; 1. 86. 1 ; 3. 8. 3 ; 3. 29. 3 ; 3. 51. 5 ; 3. 58. 5 ; 3. 60. 4 ; 3. 85. 2.

Que César sache ou non le nom de cette colline, qu'il soit ou non en état de la reconnaître sur le terrain, il s'agit d'un référent identifiable, au besoin par appel au témoignage d'autres que César lui-même, au moment où celui-ci compose son récit.

4.3. S. Mellet mentionne brièvement ces emplois en indiquant qu'*aliquis* peut indiquer une incertitude de l'énonciateur face à une situation qui « ne s'est pas encore concrètement présentée à lui¹⁸ ». Elle voit dans la postériorité un cas d'incertitude, sans préciser cette notion. Ne mentionnant pas la notion de référentialité ni celle de monde possible ou effectif, mais seulement celle d'incertitude, elle est amenée à confondre dans la même catégorie les emplois en postériorité que nous analysons ici avec les emplois indéfinissables dans le monde effectif que nous analysons au paragraphe 5.

D'autre part, ici aussi, la chercheuse classe une partie des emplois qui pour nous relèvent de l'actualisation postérieure à l'énonciation, dans la catégorie de l'indifférence de l'énonciateur, c'est-à-dire une nouvelle fois dans la catégorie des emplois déterminés par des facteurs pragmatiques et non par la sémantique du grammème. C'est le cas de (11) :

(11) César, *Guerre civile*, 1. 71. 4

Quod si iniquitatem loci timeret, datum iri tamen aliquo loco pugnandi facultatem, quod certe inde decedendum esset Afranio nec sine aqua permanere posset.

S'il craignait le désavantage d'un terrain en pente, on aurait pourtant la possibilité de combattre *quelque part*, car à coup sûr Afranius serait obligé de s'en aller, et il ne pourrait pas demeurer sans eau.

Les centurions et tribuns césariens donnent au discours indirect des conseils à César : Afranius, réfugié sur la colline de (10), ne peut y demeurer faute d'eau. S. Mellet traduit *aliquo loco* par « sur n'importe quel autre terrain », combinant son interprétation en termes d'établissement d'une altérité par *aliquis* dans la classe considérée et la catégorie d'indifférence de l'énonciateur qu'elle cherche à mettre en évidence. Selon nous, il s'agit encore une fois d'une actualisation en postériorité par rapport à un énonciateur. En effet, le raisonnement tenu par cet énonciateur, explicitement mentionné, les centurions et les tribuns césariens, est que César peut, certes, redouter d'attaquer une colline, mais qu'il y aura un terrain, non identifiable ni actualisé à présent, qui permettra de combattre en terrain plat dans un futur certain : en effet, Afranius devra quitter sa colline faute d'eau, on ne sait de quel côté, mais à coup sûr il le devra, et donc Afranius fixera lui-même le lieu plan d'un combat futur, dont au moment de l'énonciation seule l'existence est certaine. Aucune indifférence de l'énonciateur n'est en cause, mais simplement la différence entre l'assertion légitime d'une existence future et l'impossibilité d'identifier le référent futur au-delà de son existence, au moment de l'énonciation. De fait, la catégorie des emplois déterminés par des facteurs pragmatiques d'indifférence ou courtoisie, isolée par S. Mellet, ne nous paraît pas devoir être mise en évidence.

18. Voir S. Mellet (1992 : 156).

5. Emplois pour un référent indéfinissable

5.1. La troisième de ces grandes catégories sémantiques est celle des emplois **indéfinissables** dans le monde effectif, et éventuellement aussi dans tout monde possible. L'énonciateur prédique une existence dans le monde effectif, dans le présent ou le passé par rapport au moment de l'énonciation, et éventuellement par surcroît dans tout monde possible ; mais le sémantisme non référentiel de l'indéfini *aliquis*, combiné avec le fait que la proposition vaut pour le monde effectif, oriente nécessairement vers une lecture selon laquelle l'énonciateur juge impossible l'identification du référent, ou du moins fait volontairement abstraction de toute identification du référent, au-delà de l'existence de celui-ci. Dans un pareil emploi, la proposition exprime le point de vue d'un énonciateur précis, dont elle indique la perplexité, ou du moins la préoccupation exclusive pour le prédicat d'existence, au détriment de l'identité : ici encore, la présence de verbes introducteurs indiquant une parole ou une pensée est courante.

Dans un pareil contexte, ni *quis* ni *quidam* ne peuvent être employés : il n'y a pas parcours complet d'une classe sans distinction entre les différents éléments qui la composent, puisqu'il y a un prédicat d'existence, c'est-à-dire introduction d'une distinction entre éléments existants et non existants ; d'autre part, quoique la proposition porte sur le monde effectif – et aussi éventuellement sur les mondes possibles – il n'y a pas référentialité, car le référent n'est pas considéré comme identifiable, ou du moins l'énonciateur se limite à indiquer une prédication d'existence.

Les exemples sont particulièrement nombreux dans le *Sur la vieillesse* et dans les *Tusculanes*, car Cicéron, pour des raisons qui tiennent à son adhésion à l'Académie, mentionne souvent l'impossibilité de parvenir à des conclusions sûres et précises en philosophie¹⁹. Un exemple est (12) :

- (12) Cicéron, *Sur la vieillesse*, 20. 74
Iam sensus moriendi aliquis esse potest, isque ad exiguum tempus, praesertim seni, post mortem quidem sensus aut optandus aut nullus est.
 Il peut exister **quelque** sensation de mourir, et pour un court moment, surtout chez un vieillard ; en tout cas, après la mort, la sensation, soit il faut la souhaiter, soit il n'y en pas du tout.

Le personnage exprime une vérité générale, qui vaut à la fois pour le monde effectif et pour tout monde possible. L'engagement épistémique est incomplet, comme le marque *potest*. L'indéfini, quant à lui, indique que la sensation qui valide peut-être la proposition est elle-même indéfinissable, c'est-à-dire qu'il est impossible d'en identifier la nature. S'agissant d'une vérité générale dans le monde effectif et dans tout monde possible, et une lecture distributive étant ici impossible faute de terme sémantiquement pluriel, le sémantisme non référentiel d'*aliquis* indique que l'énonciateur ne peut pas ou ne veut pas préciser l'identité de la sensation en question ; l'engagement épistémique faible,

19. Liste des 14 exemples de ce type chez Cicéron : *Sur la vieillesse*, 2. 5 ; 3. 8 = (13) ; 13. 43 ; 18. 65 ; 20. 74 = (12) ; *Tusculanes*, 1. 10. 20 ; 15. 35, 1^{re} occurrence ; 15. 35, 2^e occurrence ; 17. 41 ; 25. 61, 1^{re} occurrence ; 26. 64 ; 28. 70 ; 29. 71 ; 32. 78, 2^e occurrence.

marqué par *potest*, oriente vers une lecture où l'énonciateur n'est pas en état de préciser cette identité, ce que confirme le contexte philosophique.

5.2. Un autre exemple de cet emploi d'*aliquis* pour un référent indéfinissable cette fois-ci exclusivement dans le monde effectif est (13) :

(13) Cicéron, *Sur la vieillesse*, 3. 8

Est istuc quidem, Laeli, aliquid, sed nequaquam in isto sunt omnia.

Il y a **quelque chose** de cela, Laelius, mais tout n'est nullement en cela.

Le personnage cicéronien répond à une thèse de son interlocuteur Laelius, selon laquelle lui-même, Caton, aurait une vieillesse agréable à cause de sa puissance sociale qui lui offrirait des plaisirs et des possibilités que d'autres vieillards n'ont pas. Caton emploie *aliquid* comme prédicat pour *istuc* « cela [la thèse en question] ». Il reconnaît que dans le monde effectif il existe une part de validité pour cette thèse, mais il ne juge pas nécessaire d'identifier cette part, il emploie l'indéfini non référentiel qui se limite à prédiquer une existence sans renvoyer à une identificabilité, et il cherche aussitôt à dépasser la thèse de Laelius.

5.3. Dans de pareils emplois, et, selon nous, uniquement dans ces emplois d'*aliquis* indéfinissables dans le monde effectif, un élément pragmatique joue un rôle important : *aliquis* peut indiquer une impossibilité d'identifier le référent, au-delà de sa simple existence, mais il peut aussi indiquer que l'énonciateur choisit de se limiter à indiquer une existence, et de ne pas examiner la question de l'identificabilité, alors même que celle-ci pourrait être résolue²⁰. C'est le cas d'un exemple césarien qui est exceptionnel²¹ :

(14) César, *Guerre civile*, 1. 2. 2

Dixerat aliquid leniorem sententiam, ut primo M. Marcellus, ingressus in eam orationem, non oportere ante de ea re ad senatum referri quam dilectus tota Italia habiti et exercitus conscripti essent, quo praesidio tuto et libere senatus quae uellet decernere auderet.

Il y en avait eu **quelques-uns** pour exprimer un avis plus pacifique, ainsi d'abord Marcus Marcellus, qui se lança dans un discours selon lequel il ne fallait pas débattre de cette affaire au sénat avant que les levées n'eussent été faites dans toute l'Italie, et les armées recrutées, protection qui permettrait au sénat d'oser décider ce qu'il voudrait de manière sûre et libre.

20. A. Bertocchi, M. Maraldi et A. Orlandini (2010 : 45) analysent des exemples comparables aux nôtres en termes d'expression d'une quantité sur une échelle, laquelle n'est pas indiquée par *aliquis*, mais peut être inférée du contexte. Selon nous, *aliquis* indique une existence, que le contexte peut permettre de classer sur une échelle.

21. Les exemples du type que nous nommons indéfinissables dans le monde effectif et éventuellement dans tous les mondes possibles sont peu nombreux chez César, mais ils sont attestés, renvoyant en général aux incertitudes d'un énonciateur qui peine à interpréter le comportement de l'ennemi. Liste des 7 exemples, outre (14) : *Guerre des Gaules*, 1. 40. 5 ; 4. 32. 2 ; 5. 54. 4 ; 7. 12. 6 ; *Guerre civile*, 1. 85. 5 ; 2. 35. 1 ; 3. 15. 8.

César rapporte des faits qui relèvent du passé au moment où il les énonce : lors d'une séance au sénat, il y eut des avis modérés. Il en donne ensuite des exemples, celui de Marcus Marcellus étant suivi de l'avis de deux personnages nommés encore. Il a accès à la liste des orateurs et peut donc pleinement les identifier, dans un monde effectif, passé par rapport à l'énonciation. Cependant, il emploie *aliquis* au singulier, parce qu'il veut d'abord asserter l'existence d'individus qui ont validé la proposition, et non indiquer quoi que ce soit sur leur identité.

S. Mellet, pour sa part, rattache cet exemple à la catégorie de l'itération, puisque les référents concernés sont plusieurs. De notre point de vue, il ne s'agit pas d'un emploi distributif : contrairement aux exemples qui relèvent de l'emploi distributif et qu'analyse aussi S. Mellet sous la rubrique de l'itération, *aliquis* ne renvoie pas à une fonction qui relie des éléments différents d'un ensemble de départ à des éléments différents d'un ensemble d'arrivée. À *aliquis* est associé un prédicat qui n'est pas sémantiquement pluriel, « exprimer un avis plus pacifique ». Il n'existe donc pas d'ensemble de départ comprenant plusieurs éléments. Il nous paraîtrait arbitraire de considérer ce prédicat comme renvoyant à « toute une gamme d'avis plus pacifiques divers », c'est-à-dire à une pluralité.

L'emploi (14) est exceptionnel parce qu'il figure dans un récit par le narrateur lui-même d'un événement passé, le narrateur donnant dans la suite du passage la preuve explicite qu'il est en état d'identifier les référents concernés. Mais la visée communicative qui est la sienne explique l'emploi d'un indéfini qui indique prototypiquement à la fois l'existence et la non-identificabilité.

6. Concurrence apparente avec *quis*

6.1. Il existe nombre d'emplois d'*aliquis* où celui-ci figure dans le même contexte que des grammèmes qui, selon les grammaires normatives du latin, exigent la présence de *quis*. Nous souhaitons montrer que ces emplois s'expliquent par l'une ou l'autre des trois catégories que nous avons distinguées.

Ainsi, *aliquis* est tout à fait courant après les marqueurs d'hypothèse²² *si* et *siue*. Notre corpus en comporte douze exemples, c'est-à-dire plus du dixième des occurrences. Et pourtant ces emplois, comme le rappelle S. Mellet, sont considérés comme irréguliers par la tradition scolaire²³. De fait, S. Mellet elle-même écrit que, dans ces emplois, *aliquis* « peut remplacer *quis* ». Elle indique que ce remplacement a lieu lorsqu'il s'agit de souligner que le contenu de la proposition est vraisemblablement destiné à s'actualiser. Ainsi, l'explication qu'elle propose admet que *quis* est l'indéfini par défaut après *si*, et propose une analyse pragmatique du remplacement de *quis* par *aliquis* dans ce contexte.

Cette explication ne nous paraît pas pleinement satisfaisante. Il nous semble qu'*aliquis*, employé après *si*, a un sémantisme totalement différent de *quis*, de

22. Pour notre analyse des propositions hypothétiques en *si* et pour la terminologie fribourgeoise que nous employons, voir G. Corminbœuf (2009 : 105-175).

23. Voir S. Mellet (1992 : 148).

même que dans tout autre contexte. Même après *si*, ce sémantisme nous paraît pouvoir être ramené aux trois grands emplois que nous avons distingués.

Un exemple particulièrement net nous paraît être (15) :

(15) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 37. 90

Cur igitur et Camillus doleret, si haec post trecentos et quinquaginta fere annos euentura putaret, et ego doleam, si ad decem milia annorum gentem aliquam urbem nostram potituram putem?

Pourquoi donc, d'une part, Camille aurait-il été malheureux, s'il avait pensé que nos malheurs surviendraient trois-cent-cinquante ans plus tard à peu près, et d'autre part, moi, serais-je malheureux, si je pensais que dans dix-mille ans quelque nation s'emparera de notre ville ?

Le contenu de la proposition introduite par *si* sert pragmatiquement de préparation, de cadre d'évaluation, pour une autre proposition, une action. Et ce cadre est posé avec un engagement épistémique incomplet : le personnage n'asserte pas la proposition en *si* comme destinée à s'actualiser à coup sûr.

Il n'y a pas ici parcours complet d'une classe de nations sans possibilité de distinguer entre elles : l'emploi de *quis* est impossible. Au contraire, l'énonciateur pose un prédicat d'existence à un moment précis du temps, ce qui exclut tout parcours : il existera au plus une nation qui validera la prédication dix-mille ans plus tard. Mais il pose ce prédicat avec un engagement épistémique incomplet : il existera peut-être une telle nation, qui s'emparera de Rome dix-mille ans après le moment de l'énonciation. Il emploie donc *aliquis*, l'indéfini qui relève de l'indéfinition épistémique et qui est non référentiel, car il est possible de poser l'existence d'une pareille nation pour dans dix mille ans, mais cette nation ne saurait être identifiée et son existence elle-même n'est pas certaine. Ce qui est employé ici, c'est un indéfini qui pose une existence susceptible d'être actualisée en postériorité par rapport à l'énonciateur, mais non un indéfini qui effectue un parcours indifférencié sur une classe.

Ainsi, selon nous, dans un pareil emploi, *aliquis* ne remplace pas *quis*. Il effectue une opération entièrement différente de celle que ferait *quis* : il pose une actualisation en postériorité, mais non le parcours indifférencié d'un domaine. En revanche, *aliquis* n'est pas non plus en concurrence avec *quidam* : ce dernier serait référentiel, il impliquerait actualisation au moment de l'énonciation.

6.2. Les emplois d'*aliquis* après *si* nous paraissent tous²⁴ se ranger dans l'une ou l'autre des trois catégories que nous avons dégagées ci-dessus, soit celle de la postériorité dans un monde possible par rapport à l'énonciateur comme en (15)²⁵, soit celle de la distributivité dans le monde effectif et en général aussi dans tout monde possible²⁶, soit celle de l'indéfinissabilité dans le monde effectif et éventuellement aussi dans les mondes possibles²⁷. Dans ces trois

24. À une exception près, que nous analysons à la section 7.

25. Liste des 3 exemples : Cicéron, *Tusculanes*, 1. 8. 17 ; 37. 90 = (15) ; César, *Guerre des Gaules*, 6. 40. 2.

26. Unique exemple : Cicéron, *Sur la vieillesse*, 14. 49, 1^{re} occurrence = (16).

27. Liste des 7 exemples : Cicéron, *Sur la vieillesse*, 13. 44 ; *Tusculanes*, 1. 3. 5 ; 3. 6. 2^e occurrence ; 20. 45 = (17) ; 46. 111 ; César, *Guerre des Gaules*, 7. 20. 6 ; *Guerre civile*, 3. 73. 5.

catégories, *quis*, qui renvoie à un parcours sans distinction ni actualisation entre les différents éléments de la classe parcourue, n'est pas employable. L'inclusion dans une clause préparation qui fournit le cadre d'évaluation pour une clause action, c'est-à-dire l'emploi avec *si*, ne modifie pas l'opposition entre *quis* et *aliquis*, non plus, nous l'avons rappelé pour (15), qu'entre *aliquis* et *quidam*. Elle indique simplement que la proposition est le cadre d'évaluation d'une autre proposition.

Il nous semble que cette analyse permet de rendre compte de (16), où *aliquis* est employé, selon nous, en raison d'une distributivité, et de (17), où il l'est parce que le référent est indéfinissable dans le monde effectif :

- (16) Cicéron, *Sur la vieillesse*, 14. 49

Si uero habet aliquod tamquam pabulum studi atque doctrinae, nihil est otiosa senectute iucundius.

Mais si elle a **quelque chose** qui soit comme un aliment pour sa passion du savoir, rien n'est plus agréable qu'une vieillesse oisive.

Ce qui figure dans la clause en *si*, ce n'est pas le parcours de toute une classe d'objets qui servent d'aliments au goût du savoir. *Quis* est donc impossible. Ce que contient la proposition, c'est la mention que dans le monde effectif et dans tous les mondes possibles, la vieillesse, un singulier générique qui correspond à l'ensemble des vieillards, peut avoir quelque chose qui alimente son goût du savoir, et qui peut varier d'individu à individu. Selon nous, il y a ici l'établissement comme possible d'une relation entre des aliments divers pour le goût du savoir et des vieillards divers : à chacun de ces derniers peut correspondre un aliment pour son goût du savoir, fixé chez chacun et différent de l'aliment qui correspond à chaque autre. La suite du texte confirme à notre sens cette analyse, en donnant l'exemple de Gaius Galus, passionné d'astronomie, puis celui de poètes, de juristes et d'orateurs.

D'autre part, ici encore, l'indéfini *aliquod* ne peut pas être considéré comme référentiel : le référent varie selon les individus concernés, c'est-à-dire que *quidam* ne peut pas être employé à la place d'*aliquis*.

- (17) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 20. 45

Etenim si nunc aliquid adsequi se putant qui ostium Ponti uiderunt et eas angustias per quas penetrauit ea quae est nominata

Argo, quia Argiui in ea delecti uiri

ucti petebant pellem inauratam arietis,

aut ii qui Oceani freta illa uiderunt,

Europam Libyamque rapax ubi diuidit unda,

quod tandem spectaculum fore putamus, cum totam terram contueri licebit

eiusque cum situm, formam, circumscriptionem, tum et habitabiles regiones et

rursum omni cultu propter uim frigoris aut caloris uacantis ?

De fait, si à présent ils pensent avoir atteint **quelque chose**, ceux qui ont vu l'embouchure du Pont et le défilé par lequel a pénétré ce qu'on a nommé

Argo, parce que des Argiens en elle, hommes d'élite,

ont voyagé pour gagner la peau d'or du bélier,

ou ceux qui ont vu ce détroit de l'Océan,

où l'onde ravageuse sépare l'Europe et la Libye,

quel spectacle enfin pensons-nous que ce sera, quand il nous sera permis d'apercevoir toute la terre, sa position, sa forme, sa circonférence, et ses régions

habitables et aussi celles qui sont dépourvues de toute culture en raison de la puissance du froid ou de la chaleur ?

La proposition en *si* est une hypothétique factuelle : elle ne correspond pas à un engagement épistémique incomplet, mais au fait que l'énonciateur du passage reproduit le point de vue d'un autre énonciateur, lequel affirme son point de vue sans réserve épistémique²⁸. Cet énonciateur second, ce sont les Romains qui ont eu l'occasion de voir la mer de Marmara ou le détroit de Gibraltar. Ces voyageurs romains, sujet du verbe *putant*, considèrent qu'avoir vu ces lieux est « quelque chose » : ils affirment un prédicat d'existence, à savoir l'existence d'un bonheur qui correspond à ce spectacle, dans le monde effectif et aussi, en l'occurrence, dans tout monde possible. Ils ne cherchent pas à définir ce bonheur, non plus que l'énonciateur de (13), ou bien ils considèrent qu'il est impossible de le faire. L'énonciateur premier, quant à lui, pose une question rhétorique : il affirme indirectement que la vision qu'ont les âmes après leur mort est encore plus agréable.

Ici aussi, le fait que la proposition est introduite par *si* ne change rien à l'emploi d'*aliquis*, celui que nous nommons indéfinissable dans le monde effectif. *Quis* serait impossible dans un pareil emploi, parce qu'il renverrait au parcours de toute une classe de bonheurs qu'il serait impossible de distinguer les uns des autres, alors qu'il s'agit ici d'affirmer l'existence actualisée d'un bonheur dont l'identification n'est pas possible ou du moins pas nécessaire pragmatiquement. *Quidam*, de même, serait impossible dans un pareil emploi non référentiel : le référent n'est pas identifiable par l'énonciateur, ou du moins celui-ci cherche à indiquer un prédicat d'existence et non d'identifiabilité.

Ainsi, selon nous, l'emploi d'*aliquis* après *si* n'est nullement exceptionnel et ne relève pas du remplacement de *quis* par *aliquis* en raison d'une visée communicative spécifique. Mais cet emploi ne s'explique pas non plus par la simple opposition du générique et du référentiel ou spécifique²⁹. *Aliquis*, après *si*, n'est pas référentiel, non plus que dans ses autres emplois : il renvoie toujours à un déficit de connaissance qui rend le référent inidentifiable, ou au

28. Voir G. Corminbœuf (2009 : 336-340).

29. L'opposition de *quis* et d'*aliquis* après *si* est analysée par A. Bertocchi et M. Maraldi (2005) en termes de généralité et de spécificité. Telle est plus généralement l'analyse que donnent de *quis* et d'*aliquis* A. Bertocchi, M. Maraldi et A. Orlandini (2010 : 29-48, en particulier 24-27) : le premier est selon elles générique, le second spécifique. Cela rend justice au fait qu'il n'y a pas de concurrence entre les deux indéfinis, mais une répartition sémantique. Mais ces auteurs nous paraissent négliger la possibilité d'un indéfini qui ne relève pas de l'indéfinition aléthique, c'est-à-dire qui n'est pas générique, mais qui n'est pas non plus référentiel ou spécifique et donc n'est pas identifiable. En d'autres termes, elles ne prennent pas en considération la catégorie des indéfinis épistémiques non référentiels, c'est-à-dire non spécifiques, non identifiables, que nous reprenons à R. Martin et à C. Muller. Elles ajoutent, il est vrai, sans préciser cette remarque, que ce qui relève du spécifique – ici, *aliquis* – n'est pas pour autant toujours identifiable. Mais elles ne recherchent pas dans quel contexte cela a lieu, ni quelle analyse linguistique est possible pour ce fonctionnement. Il nous semble, plus précisément, qu'*aliquis* n'est jamais identifiable, n'est jamais référentiel ou spécifique. D'autre part, nous nous efforçons de classer les emplois où *aliquis*, indéfini épistémique non référentiel, peut apparaître, en fonction du type de monde auquel se réfère la proposition.

moins, parfois, lorsque la proposition renvoie au monde effectif, à une visée communicative de mettre en avant une existence et non une identificabilité.

6.3. Les mêmes remarques nous paraissent possibles à propos des emplois d'*aliquis* après *ne* ou *num*. Ici aussi la tradition scolaire prescrit l'emploi de *quis*, et l'étude de S. Mellet³⁰ analyse l'emploi d'*aliquis* en termes de remplacement de *quis* par *aliquis* en raison d'une visée communicative d'insistance sur l'actualisation possible du contenu propositionnel. Il nous semble préférable, dans ces emplois aussi, de considérer que *quis* et *aliquis* ont un sémantisme nettement différent, qu'ils construisent la référence de manière nettement différente, et qu'il n'y a pas de concurrence pragmatique entre les deux. Les exemples sont au nombre de quatre dans notre corpus.

(18) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 34. 82

Fac enim sic animum interire ut corpus ; num igitur aliquis dolor aut omnino post mortem sensus in corpore est ?

De fait, suppose que l'âme périsse comme le corps ; y a-t-il donc **quelque** douleur, ou sensation en général, après la mort, dans le corps ?

La proposition se rapporte au monde effectif et à tout monde possible : l'énonciateur demande à son auditeur d'admettre provisoirement une thèse, celle selon laquelle l'âme meurt avec le corps, qui relève de la vérité générale. À partir de cette supposition, ce qui est nié indirectement dans la proposition en *num*, ce n'est pas un parcours complet de la classe des douleurs, qui devrait être indiqué par *quis*, mais un prédicat d'existence. L'énonciateur ne se propose pas non plus d'identifier le référent ou de l'indiquer comme identifiable, il se borne à en nier l'existence. La prédication d'existence caractéristique de l'emploi d'*aliquis* que nous avons qualifié d'indéfinissable dans le monde effectif se retrouve donc dans cet emploi, avec une négation indirecte.

Ainsi, il n'y a pas de concurrence, dans un pareil emploi, entre *quis* et *aliquis*. Le second ne renvoie pas au parcours complet d'une classe, contrairement à *quis* dans un exemple comme (19) :

(19) Cicéron, *Pour le roi Déjotarus*, 7. 20

Obsecro, Caesar, repete illius temporis memoriam, pone ante oculos illum diem, uultus hominum te intuentium atque admirantium recordare ; num quae trepidatio, num qui tumultus, num quid nisi modeste, nisi quiete, nisi ex hominis grauissimi et sanctissimi disciplina ?

Je t'en prie, César, rappelle ton souvenir de ce moment, remets-toi devant les yeux cette journée, souviens-toi des visages des hommes qui t'observaient avec admiration : y avait-il **quelque** tremblement, **quelque** agitation, **quelque chose** qui ne fût mesuré, calme, qui ne relevât de l'éducation d'un homme tout à fait sérieux et tout à fait honnête ?

30. Voir S. Mellet (1992 : 153).

Ici, l'orateur demande à César de parcourir toute une classe d'éléments, tous les visages et toutes les attitudes des gens lors de toute une cérémonie qui appartient au passé effectif par rapport au moment de l'énonciation ; à l'issue de ce parcours qui est explicitement mentionné par Cicéron, César est invité à constater qu'aucun élément n'actualise la proposition.

La même analyse nous paraît s'appliquer aux deux occurrences de *ne* dans notre corpus et à un exemple d'analyse voisine³¹, ainsi qu'à une occurrence qui comporte une proposition introduite par *quam* après une proposition finale en *ut* contenant un comparatif³². Un exemple est (20) :

(20) César, *Guerre des Gaules*, 7. 54. 2

Etsi multis iam rebus perfidiam Haeduorum perspectam habebat atque horum discessu maturari defectionem ciuitatis existimabat, tamen eos retinendos non constituit, ne aut inferre iniuriam uideretur aut daret timoris aliquam suspicionem.

Quoiqu'à bien des signes il eût déjà reconnu la perfidie des Héduens et qu'il jugeât que le départ de ceux-ci précipitait la défection de la cité, cependant il décida de ne pas les retenir, pour ne pas sembler commettre une injustice ou donner quelque soupçon de crainte.

Ne final renvoie à une postériorité par rapport à un énonciateur. *Aliquis* peut donc y être employé à propos d'un référent qui n'est pas identifiable au moment de l'énonciation, car la proposition n'est pas encore actualisée ; précisément, l'énonciateur souhaite qu'elle ne le soit pas. L'emploi d'*aliquis* est possible pour un semblable référent, dès lors que ce référent qui peut devenir identifiable en postériorité n'implique pas un parcours complet d'une classe. C'est bien le cas en (20) : il n'y pas de parcours complet de la classe des signes de crainte, mais l'acte de César, s'il empêchait le groupe d'Héduens de partir, donnerait un signe précis, identifiable, de crainte. Au contraire, c'est *quis* qui est employé lorsqu'il s'agit d'éviter tout élément d'une classe indistinctement :

(21) Cicéron, *Sur l'amitié*, 21. 78

Quam ob rem primum danda opera est ne qua amicorum discidia fiant.

Aussi, il faut d'abord veiller à ce que *nette* rupture entre amis n'ait lieu.

Ici, l'énonciateur demande de parcourir toute une classe qui comprend toutes les ruptures dans tout monde possible, indistinctes les unes des autres, afin qu'aucune n'actualise la prédication.

Ainsi, les emplois d'*aliquis* après *num* et *ne*, dans notre corpus, relèvent, pour *num*, de l'emploi indéfinissable dans le monde effectif, pour *ne*, de l'emploi en postériorité par rapport à un énonciateur : est nié indirectement un prédicat d'existence, avec *num* ; est niée par le marqueur final *ne* la fixation

31. Liste : Cicéron, *Tusculanes*, 1. 36. 88, 1^{re} occurrence ; César, *Guerre des Gaules*, 7. 54. 2 = (20). À ces exemples s'apparente César, *Guerre civile*, 3. 28. 5, où le contenu d'un *Accusativus cum Infinitivo* (AcI) après verbe de pensée indique un événement que l'énonciateur ne souhaite pas voir se réaliser en postériorité. Il ne s'agit pas d'une subordonnée finale, mais d'un AcI comportant un adjectif verbal d'obligation : dans ce contexte, *quis* n'est de toute façon pas attendu.

32. César, *Guerre des Gaules*, 6. 34. 7, 2^e occurrence.

en postériorité d'un référent, à un moment précis qui exclut tout parcours indifférencié, et de ce fait son actualisation.

7. Emplois où *aliquis* réfère à un monde irréel

7.1. Il existe par ailleurs dans notre corpus un autre emploi d'*aliquis*, qui est nettement moins bien représenté que les trois emplois que nous avons d'abord analysés. Il s'agit de l'emploi dans lequel *aliquis* se rapporte à un monde irréel et non plus au monde effectif ou à un monde possible.

D'une part, *aliquis* peut s'employer dans un monde irréel qui est fictif, présenté explicitement comme tel, ainsi en (22) et (23) :

(22) Cicéron, *Tusculanes*, 1.35.85

Sit igitur aliquis, qui nihil mali habeat, nullum a fortuna uolnus acceperit.

Soit donc **quelqu'un** qui n'ait aucun malheur, qui n'ait reçu aucune blessure du sort.

(23) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 22. 52

Nam corpus quidem quasi uas est aut aliquod animi receptaculum.

Car le corps, lui, est pour ainsi dire un vase, ou **quelque** contenant pour l'âme.

Dans de semblables exemples, l'énonciateur constitue un monde fictif, comme l'explique le subjonctif ou le grammème *quasi*. Dans ce monde fictif, l'énonciateur suppose fixé un référent pour *aliquis* : le référent est posé comme existant et même comme fixé, mais il l'est à l'intérieur d'un monde distinct du monde effectif et de tout monde possible, c'est-à-dire que l'indéfini est non référentiel. Ce défaut d'actualisation empêche l'emploi de *quidam*, de même que pour les emplois en postériorité. L'emploi de *quis*, quant à lui, est rendu impossible par le fait que l'énonciateur n'effectue pas un parcours sur une classe, mais pose un monde fictif unique dans lequel est validée la proposition : il n'y a pas parcours de toutes les valeurs possibles d'une variable.

Ainsi, les exemples en monde fictif relèvent eux aussi de l'indéfinitude épistémique non référentielle, et ils sont voisins de l'emploi en postériorité, à ceci près qu'il s'agit d'un monde fictif, et non d'un monde possible où l'actualisation est susceptible d'avoir lieu. Les exemples de cet emploi se trouvent tous chez Cicéron³³, ce qui tient à l'absence chez César de contextes de fiction.

7.2. D'autre part, un cas plus difficile est celui où le monde irréel est présenté comme contrefactuel. *Aliquis* peut se trouver utilisé dans un système hypothétique contrefactuel, ou dans le même contexte qu'une négation s'appliquant au monde effectif. En ce cas, c'est avec *quisquam*, terme à polarité³⁴, qu'une comparaison est nécessaire.

33. Liste des 6 exemples : Cicéron, *Sur la vieillesse*, 2. 6 ; 12. 41 ; *Tusculanes*, 1. 22. 52 = (23) ; 25. 61, 2^e occurrence ; 30. 74 ; 35. 85 = (22).

34. À propos de cette notion, plus adéquate que celle de terme à polarité négative, voir C. Muller (2006 : 7-12).

Nous n'incluons pas ici les emplois où une négation est certes présente, mais *aliquis* est hors de la portée ou du moins hors du foyer de la négation³⁵, par exemple (24)³⁶ :

- (24) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 20. 46
Itaque saepe aut cogitatione aut aliqua ui morbi impediti apertis atque integris et oculis et auribus nec uidemus nec audimus [...].
 Ainsi, souvent, soit que ce soit la préoccupation, soit que ce soit **quelque** force d'une maladie qui nous en empêche, les yeux et les oreilles intacts, nous ne voyons pas, nous n'entendons pas [...].

Dans cet exemple et dans les autres exemples du même type, *aliquis* n'est pas sous la portée de la négation, qui est ici une négation de verbe. Ces emplois peuvent donc se ramener aux autres emplois d'*aliquis*, en l'occurrence ici à la notion de distributivité, la force pathologique qui empêche la perception variant à chaque cas³⁷.

C'est lorsque *aliquis* lui-même est nié qu'une concurrence est envisageable avec le terme à polarité *quisquam*. Un terme à polarité est un terme qui renvoie à un élément d'un ensemble, de telle façon que la prédication puisse être généralisée aussi à tout autre élément de l'ensemble, ainsi en français dans (25)³⁸ :

- (25) Je n'ai pas entendu le **moindre** bruit.

Deux exemples latins de l'emploi d'*aliquis* en contexte négatif ou assimilable à un tel contexte, (26) et (27), illustrent la difficulté :

- (26) César, *Guerre des Gaules*, 1. 14. 2
Qui si alicuius iniuriae sibi conscius fuisset, non fuisse difficile cauere.
 Mais s'il [le peuple romain] avait été conscient d'avoir causé **quelque** tort, il lui aurait été facile de se prémunir.
- (27) Cicéron, *Tusculanes*, 1. 23. 55
Ego uero facile sum passus ne in mentem quidem mihi aliquid contra uenire.
 J'ai été heureux de constater qu'il ne me venait pas même à l'esprit **quelque chose** là-contre.

L'indéfini est employé ici dans un contexte qui indique que dans le monde effectif, aux yeux de l'énonciateur, il n'y a pas de référent pour *aliquis*. Ce dernier reçoit donc une interprétation qui relève de l'existence d'un référent, laquelle est niée. La négation du prédicat d'existence est généralisée à toute la classe à laquelle renvoie l'indéfini, et, ainsi, en (26), il n'a existé selon l'énonciateur

35. Nous utilisons ces deux notions d'après P. Larrivée (2001).

36. Liste des 4 exemples, que nous avons classés avec les emplois principaux : Cicéron, *Tusculanes*, 1. 20. 46 = (24) ; 36. 88, 2^e occurrence ; César, *Guerre des Gaules*, 7. 59. 4 ; *Guerre civile*, 1. 85. 5, où il nous semble que la négation porte sur le verbe et non sur la proposition.

37. Les exemples où *aliquis* se trouve dans un contexte de double négation, eux non plus, ne posent pas de difficulté, et nous les avons classés dans les emplois principaux. La liste des 5 exemples est : Cicéron, *Tusculanes*, 1. 26. 64 ; 28. 70 ; César, *Guerre des Gaules*, 3. 17. 7 ; 5. 53. 5 ; *Guerre civile*, 3. 47. 3.

38. Exemple emprunté à C. Muller (2006 : 8).

aucun tort du peuple romain, en (27), aucune objection. L'indéfini sous la portée de la négation n'effectue pas le parcours indifférencié de toute une classe d'éléments dont il se trouverait par ailleurs que nul élément ne validerait la proposition³⁹.

Le fonctionnement est donc le même qu'en français en (28), par opposition à (29) :

(28) Il n'entendait **aucun** bruit.

(29) Il n'entendait pas **quelque** bruit **que ce soit**.

Dans le premier cas, la lecture la plus accessible est qu'il n'existe aucun bruit. Dans le second, une lecture accessible est qu'il existe des bruits, et que le personnage n'en entend aucun⁴⁰.

Aliquis dans ces contextes a un fonctionnement voisin de celui du terme à polarité *quisquam* : celui-ci aussi nie un prédicat à propos d'un référent, avec généralisation et négation de la prédication pour tout référent de la même classe, ainsi en (30) :

(30) César, *Guerre des Gaules*, 6. 36. 1

Cicero, qui omnes superiores dies praeceptis Caesaris summa diligentia milites in castris continuisset ac ne calonem quidem quemquam extra munitionem egressi passus esset [...].

Cicéron, qui tous les jours précédents, selon les instructions de César, avait retenu avec le plus grand soin ses soldats dans le camp et n'avait pas laissé le moindre valet sortir du rempart [...].

S'il existe dans cet emploi en contexte contrefactuel une différence entre *aliquis* et *quisquam*, elle est peut-être non pas dans la généralisation à toute une classe, mais dans le prédicat qui est nié. En (26) et (27), c'est un prédicat d'existence. En (30), ce n'est pas un prédicat d'existence : il existe des valets dans l'armée de Cicéron, le lieutenant de César. Ainsi, selon nous, *aliquis* en contexte négatif ou assimilé implique bien la même généralisation à toute une classe que le terme à polarité *quisquam*, mais il est possible que le prédicat nié implique ou tende à impliquer l'existence dans le cas d'*aliquis*, alors que ce n'est pas le cas avec *quisquam*⁴¹. La rareté des exemples d'*aliquis* dans cet emploi contrefactuel rend toutefois cette conclusion très incertaine⁴².

39. Ainsi, *quidam*, qui est référentiel, ne peut s'employer en pareil contexte où toute existence est niée ; *quis* n'est pas concurrent d'*aliquis* ici, lui non plus, car il effectue un parcours complet d'une classe sans distinguer entre les éléments de celle-ci, ce qui implique l'impossibilité d'asserter ou de nier des existences. À ce sujet, voir S. Mellet (1992 : 149).

40. Ces exemples sont tirés de C. Muller (2010 : 101-102).

41. Liste des 4 exemples, qui permettent tous la même analyse : Cicéron, *Tusculanes*, 1. 3. 6, 1^{re} occurrence, où le référent auquel est nié l'existence est par surcroît prédiqué d'une pluralité de thèmes, c'est-à-dire qu'il relève aussi de la distributivité ; 23. 55 = (27) ; César, *Guerre des Gaules*, 1. 14. 2 = (26) ; *Guerre civile*, 3. 73. 3.

42. A. Bertocchi, M. Maraldi et A. Orlandini (2010 : 46-47) proposent une analyse différente, à partir d'un exemple de Cicéron, *Paradoxes des stoïciens*, 1. 14, dans lequel *aliquam* nié ne correspond pas à la négation d'une existence. Cette question nécessite une étude à partir d'un corpus plus vaste.

8. *Aliquis* employé au pluriel

8.1. Un dernier point nous paraît devoir être analysé, l'emploi d'*aliquis* au pluriel. Il est très rare dans notre corpus⁴³, qui en fournit seulement trois exemples, tous césariens⁴⁴, dont (31) :

(31) César, *Guerre civile*, 1. 72. 2

Cur etiam secundo proelio aliquos ex suis amitteret ?

Pourquoi, même dans un combat favorable, perdrait-il **quelques-uns** de ses hommes ?

Dans les trois exemples, il s'agit de l'accusatif pluriel masculin, accompagné éventuellement d'une expansion adjectivale ou partitive. L'emploi du pluriel et non du singulier s'explique, nous semble-t-il, par le fait que l'indéfini renvoie à un groupe. Celui-ci ne peut être mentionné que par un pluriel, ou par un substantif singulier collectif qui est absent dans les trois cas considérés. Le référent visé est classé comme pluriel, faute de l'emploi d'un semblable substantif singulier collectif. Toutefois cette pluralité est classée comme composée d'individus formant une collectivité, à laquelle la prédication s'applique en bloc, et non pas élément par élément. Cette collectivité n'est donc pas parcourue élément après élément, mais le prédicat s'applique à elle en masse. En (31), par exemple, César sait que par défaut les pertes d'une bataille sont un nombre pluriel d'hommes, il ne peut donc employer *aliquis* au singulier. Mais ce nombre pluriel forme une unité indissoluble à laquelle s'applique collectivement le prédicat « tomber lors d'une bataille ». C'est donc le mode de construction du référent par l'énonciateur, un référent à la fois pluriel et traité comme une unité dans la prédication, qui justifie l'emploi exceptionnel d'un pluriel.

8.2. Dans tous les autres exemples, c'est le singulier d'*aliquis* qui est employé. Cela tient au sémantisme de l'indéfini : il relève de l'indéfinition épistémique et il est non référentiel. L'énonciateur pose l'existence d'un référent, mais non son identifiabilité au moment de l'énonciation. Un simple prédicat d'existence nous paraît incompatible avec le pluriel, qui est un nombre marqué et suppose une forme d'identification. Cela vaut même dans l'emploi distributif, où l'énonciateur pose qu'un référent différent est associé à chaque élément d'un ensemble de départ : en raison de l'association d'un seul référent à chacun de ces éléments de départ, c'est le singulier qui est employé. Le pluriel d'*aliquis* se justifie seulement si le type de référent visé comporte de manière intrinsèque une pluralité.

43. C'est également le cas en poésie : voir W. S. Watt (1979). Cette rareté en poésie ne s'explique pas seulement par le genre littéraire en question, puisque nous la constatons aussi dans notre corpus.

44. Liste des exemples : César, *Guerre des Gaules*, 4. 26. 2 ; 5. 54. 4 ; *Guerre civile*, 1. 72. 2 = (31).

9. Conclusion

9.1. Nous avons tenté de classer les emplois d'*aliquis* dans le corpus de prose classique qui est le nôtre en considérant la source de l'indéfinition qui caractérise ce grammème, selon que le monde pris en compte par l'énonciateur est effectif, possible, voire fictif ou contrefactuel. *Aliquis* n'effectue pas une opération de parcours indifférencié sur tous les éléments d'une classe. Il relève de l'indéfinition épistémique et se distingue ainsi de *quis*⁴⁵. D'autre part, *aliquis* n'est pas référentiel ou spécifique : il vise un référent qui n'est pas actualisé et fixé dans le monde effectif au moment de l'énonciation. Il s'oppose ainsi à *quidam*.

Ce référent peut varier en fonction d'un ensemble de départ qui appartient au monde effectif et en général à tout monde possible, de telle sorte qu'à chaque élément de l'ensemble de départ est associé un élément différent de l'ensemble d'arrivée, auquel renvoie *aliquis*. Il peut être destiné à être fixé en postériorité par rapport au moment de l'énonciation, dans un des mondes possibles. Ou bien il peut appartenir au monde effectif et éventuellement aussi à tout monde possible, de telle sorte que l'énonciateur soit incapable d'indiquer à son sujet autre chose que son existence. Ainsi, le classement que nous proposons a une base sémantique : selon le monde considéré par l'énonciateur et selon l'existence ou non d'un ensemble de départ constitué de plusieurs éléments, le sémantisme épistémique non référentiel d'*aliquis* entraîne l'un ou l'autre emploi. Pragmatiquement, toutefois, le troisième emploi se prête à une variation : l'énonciateur peut utiliser *aliquis* pour un référent du monde effectif, afin d'indiquer non pas un manque de connaissances de sa part, mais une visée communicative précise, celle de se limiter à indiquer l'existence du référent sans prendre en compte son identification.

Aliquis peut aussi s'employer dans un monde fictif, avec un emploi très proche de celui qui le caractérise dans un monde possible en postériorité. Il peut même, dans un petit nombre d'emplois, s'utiliser dans un monde contrefactuel. Son fonctionnement est alors celui d'un terme à polarité. Il semble alors se distinguer de *quisquam* par le fait que c'est toujours l'existence d'une classe qui est niée par généralisation, alors que *quisquam* peut nier d'autres prédicats par généralisation que celui d'existence.

9.2. *Aliquis* peut s'utiliser dans des contextes qui sont ceux que la grammaire normative associe à *quis*, à savoir après *si*, *num*, *ne*. Il nous semble que l'emploi d'*aliquis* dans ces contextes est très différent de celui de *quis* : le premier n'effectue jamais un parcours complet d'une classe sans distinction des différents éléments, le second effectue toujours un semblable parcours. *Aliquis*, employé avec ces trois grammèmes, conserve ses emplois fondamentaux, liés au type de monde auquel se rapporte la prédication, c'est-à-dire l'emploi distributif dans le monde effectif et dans les mondes possibles, l'emploi en postériorité

45. Pour d'autres analyses d'*aliquis* et de *quis*, voir dans le présent volume B. Bortolussi et L. Sznajder (2013), qui prennent en compte les usages respectifs de *quis* et d'*aliquis* en latin tardif, et M.-D. Joffre (2013), dont l'étude porte sur le fonctionnement de *si quis*.

dans un monde possible, l'emploi indéfinissable dans le monde effectif ou éventuellement aussi dans un monde possible, ou même l'emploi fictif ou contrefactuel.

Dans tous les cas *aliquis* renvoie à un référent à la fois destiné à être fixé et non identifiable au moment de l'énonciation, ou du moins présenté comme ne l'étant pas. Ainsi, *aliquis* n'est pas lié à l'indéfinition aléthique, mais il n'est pas non plus référentiel ou spécifique.

Bibliographie

- BERTOCCHI Alessandra et MARALDI Mirka, 2005 : « Indefinite pronouns in conditional clauses », dans Gualtiero Calboli (dir.), *Papers on Grammar*, 9/1, « *Latina lingua! Nemo te lacrimis decoret neque funera fletu faxit. Cur? Volitas viva per ora virum—* Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics (Bologna, 9-14 June 2003) », Rome, Herder, p. 453-466.
- BERTOCCHI Alessandra, MARALDI Mirka et ORLANDINI Anna, 2010 : « Quantification », dans Philip Baldi et Pierluigi Cuzzolin (dir.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax* 3, « Constituent Syntax: Quantification, Numerals, Possession, Anaphora », Walter de Gruyter, Berlin et New York, p. 19-173.
- BORTOLUSSI Bernard et SZNAJDER Lyliane, 2013 : « Quelques emplois de *quis* dans la Vulgate », dans C. Denizot, E. Dupraz (dir.), *Latin quis/qui, grec τις/τίς : parcours et fonctionnements. Études sur deux interrogatifs-indéfinis-relatifs*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 37-66.
- CORMINBŒUF Gilles, 2009 : *L'Expression de l'hypothèse en français – entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, Duculot.
- CREISSELS Denis, 2006 : *Syntaxe générale – une introduction typologique. 1. Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier.
- DUPRAZ Emmanuel, à paraître : « *Vbi quis* et *ubi aliquis* : un cas de concurrence entre indéfinis », dans un volume de mélanges.
- JOFFRE Marie-Dominique, 2013 : « *Qui* et *si quis* : propositions pour une concurrence », dans C. Denizot, E. Dupraz (dir.), *Latin quis/qui, grec τις/τίς : parcours et fonctionnements. Études sur deux interrogatifs-indéfinis-relatifs*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 117-126.
- LARRIVÉE Pierre, 2001 : *L'Interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot.
- MARTIN Robert, 1983 : *Pour une logique du sens*, Paris, Presses universitaires de France.
—, 2006 : « Définir l'indéfinition », dans Francis Corblin, Sylvie Ferrando et Lucien Kupfermann (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS, p. 11-24.
- MELLET Sylvie, 1992 : « Opérations de détermination – remarques sur deux indéfinis latins : *quis* et *aliquis* », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, n° 87/1, p. 147-159.
—, 1994 : « À propos de quelques indéfinis latins. Classes d'occurrences et construction référentielle », *Faits de langue*, n° 4, p. 49-56.

MULLER Claude, 2006 : « Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit et n'importe* », *Langages*, n° 162, p. 7-31.

—, 2010 : « La Quantification dissociée dans les indéfinis *Free choice* du français », *Langue française*, n° 166, p. 93-107.

WATT William Smith, 1979 : « The Plural of *aliquis* », *Glotta*, n° 57, p. 254-259.

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	7
I^e partie — Interrogatifs	
Richard FAURE <i>Les emplois communs de τίς et de ὅστις</i>	13
II^e partie — Indéfinis	
Bernard BORTOLUSSI et Lyliane SZNAJDER <i>Quelques emplois de quis dans la Vulgate</i>	37
Camille DENIZOT « Personne » et « rien » dans les poèmes homériques : emplois de οὐ τις et de οὐδεὶς.....	69
Emmanuel DUPRAZ <i>Sur le sémantisme d'aliquis en latin classique</i>	89
III^e partie — Relatifs	
Marie-Dominique JOFFRE <i>Qui et si quis : propositions pour une concurrence</i>	117
Guillaume GIBERT <i>Remarques à propos de la construction ut qui + subjonctif en latin</i>	127
<i>Index locorum</i>	147
<i>Les auteurs</i>	157



Illustration de la collection tirée du *Démocrète* de Velazquez, musée des Beaux-Arts de Rouen, © RMN – Gérard Blot.

Fonctionnements linguistiques

LATIN *QUIS/QUI*, GREC *ΤΙΣ/ΤΙΣ* : PARCOURS ET FONCTIONNEMENTS

Sous la direction de Camille DENIZOT
et d'Emmanuel DUPRAZ

Ce volume s'attache à une série de termes grammaticaux grecs et latins qui partagent une étymologie commune et des fonctionnements analogues, comme interrogatifs, indéfinis et relatifs. Pour autant, leurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques sont loin d'être identiques et les auteurs s'efforcent d'élucider quelques-uns des emplois complexes qu'ils présentent dans les deux langues. L'ensemble offre ainsi un aperçu de la richesse des données du grec et du latin dans leur profondeur diachronique, ainsi que des conclusions nouvelles sur les constructions et les significations des termes grammaticaux dans les deux langues classiques.

Ont collaboré à l'ouvrage : Bernard BORTOLUSSI, Camille DENIZOT, Emmanuel DUPRAZ, Richard FAURE, Guillaume GIBERT, Marie-Dominique JOFFRE et Lyliane SZNAJDER.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROUEN ET DU HAVRE



19 €

9



ISSN : 2117-7880

et 2119-9329

ISBN : 978-2-87775-583-2

